

**Mail de la Présidence du CNRS aux laboratoires de recherche
21102020**

De: "PRESIDENCE Cabinet" <PRESIDENCE.Cabinet@cnrs.fr>

À: labos-cnrs@listes.cnrs-dir.fr

Cc: "ROUSSEL Gilles" <Gilles.Roussel@cpu.fr>

Envoyé: Mercredi 21 Octobre 2020 13:35:53

Objet: Message aux directrices et directeurs d'Unités de Recherche de la CPU et du CNRS sur la mesure de l'empreinte carbone des activités de recherche

Chères collègues, chers collègues,

Il y a 5 ans, lors du Sommet du 25 septembre 2015 à New York, 193 pays ont adopté un Programme ambitieux pour un avenir plus durable à l'horizon 2030, articulé autour de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). La Conférence des Présidents d'Université et le Centre National de la Recherche Scientifique accompagnent depuis plusieurs années l'engagement croissant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français dans l'appropriation de ces ODD, qui couvrent des domaines aussi variés que la santé, l'accès à l'eau, l'égalité des chances, la réussite scolaire, la diversité, la lutte contre le changement climatique ou la protection des espèces animales et végétales.

Afin de mieux intégrer dans nos pratiques les grands piliers de la durabilité que sont respectivement, l'économie, le social et l'environnement, la CPU et le CNRS souhaitent attirer votre attention sur la nécessité de mieux prendre en compte l'impact environnemental de nos laboratoires de recherche, afin de contribuer à la régulation de l'impact carbone des activités académiques. C'est dans le cadre d'une collaboration et d'une dynamique portée par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche que peut être trouvé le bon équilibre entre les pratiques de nos laboratoires et la quête d'une recherche éthique et responsable.

Compte tenu de l'importance de ce défi, le CNRS et la CPU vous incitent à vous saisir de cette problématique, en mettant en place dans votre laboratoire une réflexion sur l'impact environnemental de vos activités. C'est en effet au niveau du laboratoire, au regard de la spécificité des recherches qui y sont menées, que seront trouvées les solutions permettant de soutenir une recherche d'excellence, tout en intégrant l'urgence des situations, tant environnementales que sociétales. La première étape consisterait à mesurer, analyser et réduire les émissions induites de gaz à effet de serre de votre laboratoire. Parmi les outils existants, nous souhaitons porter à votre connaissance l'outil GES1point5 (<https://labos1point5.org/ges-1point5>), développé par le collectif Labos 1point5, un réseau de plus de 2 000 chercheuses, chercheurs et personnels du monde la recherche. Cet outil s'adresse spécifiquement au monde de la recherche et permet de mesurer et de caractériser l'empreinte carbone d'un laboratoire en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Nous vous suggérons aussi de désigner au sein de votre laboratoire un référent sur les questions de durabilité qui pourra participer à des actions de coordination au niveau de votre site universitaire ou au niveau national.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous, chères et chers collègues, pour vous investir au bon niveau face à cet enjeu dont vous conviendrez de l'importance.

Gilles Roussel

Président de la Conférence des Présidents d'Université

Antoine Petit

Président-directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique